

PROCÈS-VERBAL COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE

Réunion	COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE Samedi 18 décembre 2021 au siège de la ligue à Dijon <i>Membres assistant en visioconférence</i>
Présidence	Président de la CRA, Laurent KLIMCZAK
Présents :	Amandine MENIGOZ, Pierre BOLLET, Stéphane BONARDOT, Michel DI GIROLAMO, Eric GIRARDIN, Corinne LAGRANGE, Patrick PONSONNAILLE, Didier VINCENT.
Assistent :	Christophe ADAM, Jacques BADET, Christophe LANOIX, Alban DERVAUX (CDA 21), Michel MONNIN, Claude RAVIER (CDA DTB), Malik ZELFA-KALAA (CDA 70).
Absents excusés :	Julien AUBE, Dominique ATERO (CDA 58), Régis CHAMPET, Philippe CHANUDET (CDA 89), Jérôme LOREAU (CDA 71), Thierry MUNINGER, Chakib NEGHLIZ, Cyril ORTA, Alexandre PERREAU-NIEL, Quentin POURCHOT, Clément TURPIN, Antoine VALNET.

La CRA adresse tous ses vœux de prompts rétablissements à Didier VINCENT.

La CRA félicite Florence GUILLEMIN et son conjoint pour la naissance de leur fille, Capucine.

La CRA adresse ses sincères condoléances à Antoine BOILEAU et sa famille après le décès de sa grand-mère.

1. APPROBATION

La commission approuve les procès-verbaux des bureaux de la CRA du 25 août 2021, du 3 septembre 2021, du 17 septembre 2021, du 20 septembre 2021, du 20 octobre 2021, du 15 novembre 2021 et du 3 décembre 2021.

2. COMMUNICATION DU PRESIDENT ET INFORMATIONS GENERALES

Par le biais du pôle « Observateurs-formateurs » et de l'ETRA et dans le cadre d'une éventuelle promotion accélérée à la mi-saison, la CRA a enregistré plusieurs signalements consécutifs à des rapports d'observation transmis par des observateurs de Ligue :

- Pour une passerelle de R1 à RE :
 - Alexis GIL
- Pour une passerelle de R2 à R1 :
 - Lilian BOUVERESSE
 - Evan JERONIMO
 - Joan MARSIGAGLIA
 - Baptiste LAMBERT
 - Quentin PINET
- Pour une passerelle de JAD à JAL :
 - Marius BLAISE (CO)
 - Edgar BOUCHERON (Jura)
 - Maxime CHOULET (DTB)
 - Mathéo GARNIER (Jura)
 - Pablo GUILLAUME (DTB)

- Emile LALLEMAND (DTB)
- Romain LANOIX (DTB)
- Esteban REMY (DTB)
- Pablo REQUENA DAME (DTB)
- Victor SIMONET (DTB)
- Antoine GALAAD LAURENCOT (Y)

Suite à la présentation par Michel DIGIROLAMO et après échanges, la CRA valide la promotion d'Alexis GIL (RE), Lilian BOUVERESSE (R1), Evan JERONIMO (R1), Baptiste LAMBERT (R1), Quentin PINET (R1).

En outre, la CRA valide la promotion de Marius BLAISE, Maxime CHOULET, Mathéo GARNIER, Pablo GUILLAUME, Emile LALLEMAND, Romain LANOIX, Pablo REQUENA DAME et Victor SIMONET au titre de Jeune Arbitre de Ligue.

Une communication sera envoyée en ce sens au Conseil d'Administration de la ligue pour validation définitive.

Le pôle administratif évoque les propositions de modification du règlement intérieur : les propositions des pôles devront parvenir au secrétariat avant le **15 février** délai de rigueur.

2. POLE ADMINISTRATIF

a. Situations particulières

La CRA a bien reçu les certificats médicaux de :

- Le 2/12 d'Olivier SABOT pour une durée de 30 jours ;
- Le 8/12 de Nicolas COUILLAUD pour une durée de 3 semaines ;
- Le 10/12 de Maxime MOLINES pour une durée de 2 mois ;
- Le 17/12 de Florian MATHIEU pour une durée de 4 semaines ;

3. COMPTE-RENDU DES POLES ET PROJECTION DE LA DEUXIEME PARTIE DE LA SAISON

Chaque responsable de pôle ou membre du pôle présente les objectifs qui étaient les siens au début de la saison, les actions réalisées depuis le début de la saison ainsi que les actions à mener en fin de saison et les projections pour les saisons 2020-2021 (*cf. pièce jointe*).

Des échanges ont lieu entre les membres de la commission sur les différentes présentations, étant toutefois constaté que les travaux réalisés sont de très bonne qualité et que la CRA ne peut que se satisfaire des actions entreprises au sein de chacun des pôles.

4. AGENDA

- ⇒ 21-22/01 : Stage des observateurs à Doucier ;
- ⇒ 29/01 : Dernier rattrapage des tests physiques et théorique ;
- ⇒ 26-27/02 : Stage des JAL (3^{ème} année et plus)

5. COURRIERS

Courriers reçus entre le 3 et le 18 décembre 2021

04/12/2021	V. Théry	Remerciements suite examen théorique FFF	Pris note
08/12/2021	UEFA	Etude sur les effectifs d'arbitres dans les pays	Pris note

6. QUESTIONS DIVERSES

Amandine MENIGOZ

Après l'avoir déjà indiqué au stage de rentrée, la CRA rappelle solennellement aux arbitres :

- que les arbitres doivent transmettre leurs rapports aux commissions compétentes avant le mercredi 8h suivant le match,
- que les rapports disciplinaires établis suite à des incidents de police des terrains, à des menaces ou des faits disciplinaires graves visés dans le règlement disciplinaire, doivent être transmis au secrétariat de la LBFC (sportif@lbf.fff.fr) ET au secrétariat de la CRA (secretariat.crabfc@gmail.com) ET au représentant de la CRA en commission de discipline (DIDIER.VINCENT23@wanadoo.fr) ET/OU au représentant de la CRA en commission d'appel (girardiner@orange.fr),
- que les arbitres convoqués en commission de discipline doivent impérativement prendre contact avec le représentant de la CRA au sein de cette commission (DIDIER.VINCENT23@wanadoo.fr) dès réception de leur convocation,
- que les arbitres convoqués en commission d'appel doivent impérativement prendre contact avec le représentant de la CRA au sein de cette commission (girardiner@orange.fr) dès réception de leur convocation.

Corinne LAGRANGE

Elle informe avoir suivi une formation sur le massage bien-être et sportif destiné à l'amélioration de la performance et la récupération sportive. Elle se tient à disposition pour prendre en charge les arbitres qui le souhaitent.

Didier VINCENT et Eric GIRARDIN

Ils font un retour à la CRA des commissions de discipline et d'appel. Ils félicitent les arbitres pour leurs retours de qualité et leur rigueur administrative, ils les encouragent à poursuivre sur la seconde partie de saison.

Christophe ADAM

Il encourage les jeunes arbitres à poursuivre leur étude au sein des filières arbitrage de Besançon ou Auxerre.

La prochaine réunion plénière de la CRA aura lieu le samedi 11 juin 2022 à Dijon.

Les décisions figurant dans le présent procès-verbal sont susceptibles d'appel dans un délai de 7 jours devant la commission régionale d'appel, en application des dispositions des articles 188 à 190 des règlements généraux.

Le Président,

Laurent KLIMCZAK

Le secrétaire de séance,

Amandine MENIGOZ